



Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL Réunion du 18 Juillet 2017



Le Comité de Direction s'est réuni le mardi 18 juillet 2017 à 18 h 15 au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Antonio TEIXEIRA.

Présents (es): Mme BOLARD Amélie,
Mrs CLOUVET Jean-Claude – DENIZOT Philippe - GUERIN Patrick - JACQUET Yves - ROSSIGNOL Eric - TERMINET Marc et TERMINET Patrick.

Assiste : Mr DEMAY Francis (Président de la CDA),

Excusés : Mme FONTAINE Séverine,
Mrs BELHADJ Alain - Dr BONNEAU Pierre - CARVALHO François - COUREAU Michel - GARCIA Salvador (Représentant UNAF) et RICHARD Joël (Représentant des Éducateurs).



1 - Informations et Communications du Président

1-1 Liste des Courriers reçus :

- Pris connaissance de la notification de la décision de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives au cours de sa réunion du 21 juin 2017.

MEHUN SUR YEVRE - STADE ANDRE POITRENEAU 1 - 181410101

Eclairage moyen horizontal: 193 Lux

Facteur d'uniformité : 0.72

Rapport Emin/Emaxi : 0.51

La CRTIS prononce le classement de l'éclairage de cette installation en Niveau E5 jusqu'au 17/12/2018.

- Pris note de la note de l'Employeur N° 50 de l'AE2F nous informant de l'accord relatif à la revalorisation des salaires minima conventionnels de la CCPAAF, sur la modification du mécanisme de la prime d'ancienneté de la CCPAAF.

- Pris note du courrier de remerciements de Monsieur Le Maire de St Doulichard pour l'aide apportée sur les activités périscolaires et nous informant que suite à la nouvelle organisation de la semaine scolaire dans les écoles cette activité n'a plus lieu d'être le vendredi après-midi.

- Pris note du courrier de Nathalie BONNEFOY, Maire-Adjoint Délégué aux Sports et de la Jeunesse de la Ville de Bourges, nous informant de la mise à disposition à titre gracieux des Gymnases pour le plateau de Noël du 23 décembre 2017.

- Courrier du Conseil Départemental du Cher en date du 11 juillet 2017 dernier nous informant d'un prochain virement de 4 640,98 € suite à la remise de coupons d'aide à la licence envoyés par 27 clubs.

1-2 Informations FFF-LFA

- Pris connaissance du **Communiqué des Décisions** des réunions du **Comex du 17 mai et 23 juin derniers**.

- Pris connaissance des comptes rendus ainsi que des relevés de décisions des réunions de la Commission Fédérale du F.A.F.A. (réunions du 1^{er} juin et du 28 juin 2017), validés par le Bureau Exécutif de la L.F.A. du 28 juin 2017,

- Pris note du **compte rendu de la Commission fédérale de gestion des Labels du 1^{er} juin**. Ce compte rendu a été validé par le BELFA du 29 juin.

La Commission a validé trois clubs de notre Département :

-  AS CHAPELLOISE => Label Espoir
-  ES AUBIGNY/NÈRE => Label Espoir
-  FC VIERZON => Label Elite

1-3 Comité Directeur :

Suite à la Démission de notre Trésorier Pascal BOUCHARD au 30/06/2017, le Comité Directeur nomme à l'unanimité Paul HERRERO Trésorier du District du Cher de Football pour la mandature 2017/2020, celui-ci ayant été élu lors de l'Assemblée Générale de Morthomiers et le remplacera aussi au Bureau du Comité Directeur.

1-4 Dossiers « FAFA »:

- Trois dossiers vont être déposés auprès de la Commission Régionale:

➔ Communauté de Communes **VIERZON-BERRY SOLOGNE** :

- **Stade de St Georges/Prée** : Sécurisation d'une installation (Mains courantes) 5 559,38€ H.T. => demande d'aide FAFA de 2 700,00 €.
- **Stade de Genouilly** : Sécurisation d'une installation (Mains courantes) 18 196,11€ H.T. => demande d'aide FAFA de 5 000,00 €.
- **Stade de Thénioux** : Sécurisation d'une installation (Mains courantes) 5 565,53 € H.T. => demande d'aide FAFA de 2 700,00 €. => **Le Comité décide de mettre ce dossier en attente de savoir si le club des Diables Verts de Thénioux repart pour la saison 2017/2018.**

1-5 Embauche d'une Secrétaire-Aide Comptable

Le poste de secrétaire-Aide comptable n'est plus occupé depuis le 22 novembre 2016, si pour la partie comptabilité nous avons passé un contrat de mise à disposition d'une personne jusqu'au 31 juillet 2017, pour la partie administrative nous n'avons plus de solution de polyvalence à ce poste avec l'autre administratif.

Cette non polyvalence a ses limites et devient dangereuse quand à l'attente des Clubs, il a été décidé de recruter un ou une Secrétaire-Aide Comptable à compter du 21 août 2017.

Une offre d'emploi a été déposée à POLE EMPLOI, une quinzaine de candidatures ont été reçues. Les postulants (tes) convenants à ce poste ont été reçus par Marc TERMINET et Paul HERRERO. Le choix s'est orienté vers une candidate qui est la personne en contrat de mise à disposition au niveau de la comptabilité, Valérie PERIOT.

Le Président Antonio TEIXEIRA a reçu cette candidate avec Marc TERMINET, Vice-Président Délégué, afin de lui faire part du profil du poste et des attentes.

Il lui a été proposé un contrat aidé CIU-CAE avec un CDD de 24 mois, du 21/08/2017 au 20/08/2019.

=> **Le Comité Directeur valide cette embauche.**

1-6 Charte de comportements:

Un modèle de chacune des différentes chartes de comportements a été mis à disposition des Clubs sur notre site internet et présenté lors des réunions de secteurs.

Une de celles-ci concerne un engagement du Président à mettre en place ce dispositif dans son club, un exemplaire est à retourner au District afin de faire valoir un éventuel recours auprès de la Commission « Touche Pas à mon Foot » lors d'une demande de réduction de sanction qui sera convertie en **Travail Educatif** dans son Club.

Cet engagement par cette charte **est un critère qui rentre aussi dans les récompenses lors des Etoiles du Football Départemental.**

A ce jour nous n'avons reçu que 7 chartes :

- ✚ STADE SAVIGNY EN SANCERRE (2^{ème} division),
- ✚ JS BOULLERET (Vétérans),
- ✚ US CHARENTON (4^{ème} division),
- ✚ FC AVORD (3^{ème} division),
- ✚ FC CHEZAL-BENOIT (4^{ème} division),
- ✚ BOURGES GAZÉLEC (2^{ème} division),
- ✚ JSM SAINT-GEORGES-SUR-LA-PRÉE (4^{ème} division),

✚ Calendrier Féminin :

CALENDRIER GÉNÉRAL DU FOOTBALL FÉMININ



Saison 2017/2018



DATES	U11F à 5 (U9F, U10F, U11F)	U13F à 8 (U12F, U13F)	U15F à 8 (U14F, U15F)	U19F à 8 (U16F à U19F)	U19F à 11 (U16F à U19F)	DATES	Seniors F à 8	Seniors F à 11	
02/09/2017						03/09/2017	SF à 8	SF à 11	
09/09/2017						10/09/2017		1A	
16/09/2017						17/09/2017		2A	
23/09/2017	P	Rentrée	Rentrée	J1	J1	24/09/2017		3A	
30/09/2017	h			J2	J2	01/10/2017	J1	4A	
07/10/2017	a 1	P1	J1	J3	J3	08/10/2017	J2	MR	
14/10/2017	s	P2	J2	Détection	J4	15/10/2017	J3	5A	
21/10/2017	e		P	Rbt Rég.	MR	22/10/2017	P	MR	
28/10/2017			h			29/10/2017	h	MR	
01/11/2017			a			01/11/2017	a	MR	
04/11/2017			s			05/11/2017	s	MR 6A	
11/11/2017	P		e	J4	J5	12/11/2017	e	J4	
18/11/2017	h	1	1	J5	J6	19/11/2017		J5 7A	
25/11/2017	a 2	P3	J4	J6	J7	26/11/2017		J6 8A	
02/12/2017	s		MR	MR	MR	03/12/2017	1	J7 9A	
09/12/2017	e	P4	J5	J7	J8	10/12/2017		J8 MR	
16/12/2017		P5	J6	J8	J9	17/12/2017		J9 2R	
23/12/2017						24/12/2017			
30/12/2017						31/12/2017			
06/01/2018						07/01/2018			
13/01/2018			Stage Rég.	Futsal Dép.	Futsal Dép.	14/01/2018	F. Dép	MR	
20/01/2018	Futsal Dép.	Futsal Dép.	Futsal Dép.		MR	21/01/2018	J10	3R	
27/01/2018			J1	J10	2R	28/01/2018	J11	4R	
03/02/2018		J2	J2	J11	3R	04/02/2018		5R	
10/02/2018	P1	MR	J3	MR	MR	11/02/2018	J12	6R	
17/02/2018	P2	J3	J4	J12	4R	18/02/2018	Simier	7R	
24/02/2018				A	MR	25/02/2018		MR	
03/03/2018				L		04/03/2018			
10/03/2018				L	TP Challenge	11/03/2018	Simier	MR	
17/03/2018	P3	J4	J5	E	J13	18/03/2018	J13	8R	
24/03/2018	P4		J6	R	J14	25/03/2018	J14	MR	
31/03/2018	h	MR	MR	R	MR	01/04/2018	P	MR MR	
02/04/2018	a					02/04/2018	h		
07/04/2018	s	T1 Lilou	TP Challenge	J7	/	J15	/	7R	
14/04/2018	e	P5	J5	J8	J16	J16	8R	8R	
21/04/2018			MR	MR	MR	MR	MR	1R	
28/04/2018	3		2	TP Challenge	R	T1 Challenge	R	TP Challenge	
01/05/2018				E			E		
05/05/2018		Futsal Rég.	MR	T	MR	1/2 Ccentre	1/2 Ccentre	MR	
08/05/2018				O		MR	MR		
10/05/2018		Chall. Inter.	Chall. Inter.	U					
12/05/2018			MR	R	J17	9R	J17		
19/05/2018		1/2 Chall.	1/2 Chall.			MR	J18		
21/05/2018						Fin. Ccentre		F. CC	
26/05/2018		P6	J6	J9	J18	1R	J19		
02/06/2018		T2 Lilou	J7	J10	1/2 Chall.	1/2 Chall.	MR		
09/06/2018							J20		
16/06/2018		Journée Départementale Karine LUBERNE							

COUPE DE FRANCE: 24/09 - 8/10 - 22/10 - 11/11 COUPE DU CENTRE: 22/10 - 11/11 - 25/03 - 15/04 - 06/05 - 21/05

🇫🇷 Calendrier du Football d'Animation :

		Football d'Animation - Saison 2017/2018					
Période	Mois	Date	U6-U7	U8-U9	U10-U11		
					Niveau 1	Niveaux 2 et 3	
PRE PERIODE 1	SEPTEMBRE OCTOBRE	Du 11 au 13/09/2017			RÉUNIONS DE PAYS		
		Du 18 au 20/09/2017		RÉUNIONS DE PAYS			
		Du 25 au 27/09/2017	RÉUNIONS DE PAYS				
PERIODE 1	SEPTEMBRE OCTOBRE	16/09/2017			Rentrée du Foot		
		23/09/2017		Rentrée du Foot	Critérium	Critérium	
		30/09/2017	Rentrée du Foot	Plateau	Critérium	Critérium	
		07/10/2017	Plateau	Plateau	Critérium	Critérium	
		14/10/2017	Plateau	Plateau	Critérium	+ 2 Foot : Jour de Coupe 1	
Vacances de Toussaint		21/10/2017			Critérium remis	Critérium remis	
		28/10/2017			Critérium remis	Critérium remis	
		04/11/2017					
PERIODE 2	NOVEMBRE DECEMBRE	11/11/2017	Acc. Équipes	Acc. Équipes	Critérium	Critérium	
		18/11/2017	Plateau	Plateau	Critérium remis	Critérium remis	
		25/11/2017	Plateau remis	Plateau remis	+ 2 Foot : Jour de Coupe 2		
		02/12/2017	Plateau	Plateau	Critérium	Critérium	
		09/12/2017	Plateau remis	Plateau remis	Foot de Cœur	Foot de Cœur	
		16/12/2017	Plateau	Plateau	Critérium	Critérium	
Vacances Scolaires de Noël		23/12/2017	Plateau de Noël U7	Plateau remis	Critérium remis	Critérium remis	
		30/12/2017					
		06/01/2018					
PERIODE 3	JANVIER	13/01/2018	Plateaux Futsal ou extérieurs				
		20/01/2018		Festifoot	Futsal 1		
		27/01/2018					
		03/02/2018	Plateau	Plateau	Critérium		
		10/02/2018			Critérium remis	Critérium remis	
		17/02/2018	Plateau	Plateau	Critérium		
Vacances Scolaires d'Hiver		24/02/2018			Critérium remis	Critérium remis	
		03/03/2018			Critérium remis	Critérium remis	
		10/03/2018			Futsal 2		
PERIODE 4	MARS	17/03/2018	Plateau	Plateau	Critérium		
		24/03/2018	Plateau	Plateau	+ 2 Foot : Jour de Coupe 3		
		31/03/2018	Plateau remis	Plateau remis	Critérium		
		07/04/2018	Interclubs		Critérium remis	Critérium remis	
		14/04/2018	Plateau	Plateau	Critérium		
Vacances Scolaires de Printemps		21/04/2018	Plateau	Plateau	Critérium		
		28/04/2018			Critérium remis	Critérium remis	
		05/05/2018			Critérium remis	Critérium remis	
PERIODE 5	MAI	12/05/2018	Plateau remis	Plateau remis			
		19/05/2018	Plateau remis	Plateau remis			
		26/05/2018	Plateau	Plateau	JOUR DE COUPE DEPARTEMENTAL		
		02/06/2018	Plateau remis	Plateau remis	Critérium		
		09/06/2018	JND	JND			
		16/06/2018					

VACANCES DE LA TOUSSAINT du 21 Octobre au 5 Novembre 2017 Inclus
 VACANCES DE NOËL du 23 Décembre 2017 au 07 Janvier 2018 Inclus

VACANCES DE FEVRIER du 24 Février au 11 Mars 2018 Inclus
 VACANCES DE PÂQUES du 21 Avril au 6 Mai 2018 Inclus

VACANCES D'ÉTÉ à partir du 7 Juillet 2018 au soir



Emmanuel CALIN, CE DFA
 Tél fixe : 02. 48. 27. 54. 35
 Tél port : 07. 61. 33. 33. 18
 @mail : footanimation@cher.fff.fr

Edité le 17 Juillet 2017

=> Le Comité Directeur valide ces calendriers.

1-8 Appel(s) des décisions disciplinaires :

Le Comité Directeur désigne parmi ses membres **MM Alain BELHADJ (Responsable Juridique), Marc TERMINET (Vice-Président Délégué) ou Antonio TEIXEIRA (Président)** pour faire appel, séparément, au nom du Comité Directeur, des décisions prises par la Commission de Discipline du District du Cher de Football, concernant les dossiers des saisons 2017/2018 à 2019/2020 (durée de la mandature).

1-9 PROPOSITION DES POULES DES CHAMPIONNATS SENIORS :

La Commission Coupes et Championnats présente au Comité Directeur sa proposition des compositions des poules de Championnats seniors de la 1^{ère} à la 4^{ème} division pour la saison 2017/2018.

D1	D2-A	D2-B	D3-A	D3-B	D3-C
Aubigny S/Ner. Es 1	Aix/Rians Us 1	Chapelloise As 1	Argent Cs 1	A.S.I.E. Du Cher 1	Avord Fc 1
Bourges 18 (3)	Bourges Gazel 2	Chateaufeuf S/ Sc 2	Aubigny S/Ner. Es 2	Av. De La Septaine 1	Bourges Es *
Bourges Foot 2	Foecy Cs 1	Dun Us 1	Bourges Foot 3	Bourges Portu. As 3	Bourges Justi. Es
Bourges Moulon Es 2	Fussy St Martin Vig. 1	Guerche Ca 1	Bourges Gazel 3	Bourges Moulon Es 3	Chapelloise As 2
Bourges Portu. As 2	Parassy Fs 1	Lunery Rosieres Us 1	Brecy Es 1	Gracay Genouilly S.	Chateaufeuf Us 2
Chateaufeuf Us 1	Sancerre Us 1	Lury - Mereau Usa 1	Fussy St Martin Vig. 2	Mehun Port. Ol.2	F.3.C
Chateaufeuf S/ Sc 1	Santranges Fc 1	Marm B. Bouy Es	Lere Als	Morthomiers Ol 1	Nerondes Fc 1
Lignieres Av 1	Savigny Stade 1	Mehun Port. Ol.1	Morogues As	Nancay/Neuv Us 1	Orval As 3
Massay Sc 1	St Florent Us 1	Orval As 2	Sancerre Us 2	St Hilaire Asfr	Plaimpied Us
Mehun Ol. 1	St Germain As 2	Sancoins Es	Soulangis As	Vasselay St Eloy Fc 2	Preveranges As
St Amand As 2	Vasselay St Eloy Fc 1	St Douillard Fc 2	Ste Solange Us	Vierzon Chail. Sl 1	Torteron Rc 1
Trouy Es 1	Vierzon Fc 3	Trouy Es 2	Verdigny As 1	Vignoux Cs 2	Trouy Es 3
D4-A	D4-B	D4-C	D4-D		
Argent Cs 2	A.S.I.E. Du Cher 2	Bigny As	Av. De La Septaine 2		
Aubigny S/Ner. Es 3	Aix/Rians Us 2	Chalivoy As	St Douillard Fc 3		
Brinon Stade	Avord Fc 2	Charenton du Che Us 1	Foecy Cs 2	* Sous réserve de procédure en cours	
Ent. Savigny/Boull 2	Baugy/Villab As	Chateaufeuf S/ Sc 3	Levet Asc		
Ent. Vailly/Santranges Fc 2	Beffes St Leg. Fc	Chezal Benoit Fc	Lury - Mereau Usa 2		
Henrich Menetou Us 2	Fussy St Martin Vig. 3	Colombiers Es	Massay Sc 2		
Jars Fc	Guerche Ca 2	Dun Us 2	Mehun Ol. 2		
Nancay/Neuv Us 2	Herry Us	Ids St Roch Fr	Plou Us		
exempt	Moulins S/Yev Us 1	Lunery Rosieres Us 2	St Florent Us 2		
Verdigny As 2	Nerondes Fc 2	Lignieres Av 2	St Just Us		
Vierzon Chail. Sl 2	St Germain As 3	St Amand As 3	Trouy Es 4		
Vignoux Cs 3	exempt	St Georges Px As	St Georges Pr Jsm		



=> Le Comité Directeur valide la composition des poules, sous réserve de la procédure en cours concernant le club de l'ES BOURGES qui doit régler sa situation avant le 21 juillet 2017 au plus tard.

Si sa situation n'est pas réglée à cette date, ce club ne pourra repartir qu'en 5^{ème} division après s'être en mis en conformité vis-à-vis du District.

1-10 CANDIDATURES COMMISSIONS :

Le Comité Directeur prend note des candidatures suivantes au titre de la saison 2017/2018:

→ Commission des Statuts et Règlements

Membres :

- ✚ M. BELHADJ Alain (Président)
- ✚ M. JACQUET Yves
- ✚ M. TERMINET Marc

Membre extérieur :

- ✚ M. MICHOUX Johan

→ Commission de Surveillance des Opérations Electorales

- ✚ M. CHABANCE Christian (Président)
- ✚ M. CHRETIEN Guy
- ✚ M. MILLET Robert
- ✚ M. PELOILLE Bernard
- ✚ M. RANVIER Pierre

→ Commission des Affaires Sociales

- ✚ M. TEIXEIRA Antonio (Président)
- ✚ M. TERMINET Marc
- ✚ M. BELHADJ Alain
- ✚ M. HERRERO Paul

→ Commission du Patrimoine

- ✚ M. TEIXEIRA Antonio (Président)
- ✚ M. HERRERO Paul
- ✚ M. CLOUVET Jean-Claude
- ✚ M. TERMINET Marc

→ Commission du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)

- ✚ M. TEIXEIRA Antonio (Président)
- ✚ M. HERRERO Paul
- ✚ M. CLOUVET Jean-Claude

→ Commission Événementiel

- ✚ M. TEIXEIRA Antonio (Président)
- ✚ Mlle BOLARD Amélie
- ✚ M. HERRERO Paul
- ✚ M. TERMINET Marc
- ✚ M. DENIZOT Philippe
- ✚ M. TESSIER Rémy

→ Commission des Partenaires et Marketing

- ✚ M. TEIXEIRA Antonio (Président)
- ✚ M. CARVALHO François
- ✚ M. DENIZOT Philippe

→ Commission Formation des Dirigeants

- ✚ M. ROSSIGNOL Eric (Président)
- ✚ M. HERRERO Paul
- ✚ M. JACQUET Yves
- ✚ M. TERMINET Marc
- ✚ M. TEIXEIRA Antonio

→ Commission CDDRF

Membre

- ✚ M. GARCIA Salvador

Membres extérieurs :

- ✚ M. BRYAJ Amine
- ✚ M. CLAVIER Jean-Samuel
- ✚ M. DELEVAL Jacques
- ✚ M. DEMAY Francis
- ✚ M. LAVRAT Gérald
- ✚ M. PELOILLE Daniel
- ✚ M. PREAUX Jacques
- ✚ M. RENAUDOT Alain
- ✚ M. SUDREAU Franck

A Titre consultatif :

- ✚ M. CAINER Emmanuel

→ Football Féminin

Membres :

- ✚ M. GUERIN Patrick (Président)
- ✚ Mme FONTAINE Séverine
- ✚ M. DENIZOT Philippe

Membres extérieurs :

- ✚ M. AUGENDRE Stéphane
- ✚ M. DRIF Lakdar
- ✚ M. GRELAT André
- ✚ M. MANQUAT Arnaud

A titre consultatif :

- ✚ M. SIRE Jérôme

→ Commission Football Diversifié (Futsal, Sport Adapté,...)

Membre :

- ✚ M. TERMINET Marc (Président)

Membres extérieur :

- ✚ M. LAVERGNE Stéphane

A titre consultatif :

- ✚ M. CAINER Emmanuel
- ✚ M. LEMERCIER Sébastien
- ✚ M. SIRE Jérôme

→ Commission des Délégués

Membres :

- ✚ M. TERMINET Marc (Président)
- ✚ M. ROSSIGNOL Eric

Délégués du District :

- ✚ M. AUBRY Jacques
- ✚ M. BARACHET Romain
- ✚ M. CARVALHO François
- ✚ M. CLOUVET Jean-Claude
- ✚ M. COTIN Bernard
- ✚ M. DELAPORTE Thierry
- ✚ M. DENIZOT Philippe
- ✚ M. DHORBAIT Christian
- ✚ M. GAUTRON Aurélien
- ✚ M. JACQUEMIN Steeve
- ✚ M. LEMAIRE Daniel
- ✚ M. MICHOUX Johan
- ✚ M. MOLLE Arnaud
- ✚ M. MOREAU Raymond
- ✚ M. RICHARD Jean-Claude
- ✚ M. TERMINET Patrick
- ✚ M. TESSIER Rémy
- ✚ M. THOUVENOT Jean-François

→ Commission de District de l'Arbitrage (CDA)

- ✚ M. DEMAY Francis (Président)
- ✚ M. BONNET Patrick
- ✚ M. BRUNET Pascal
- ✚ M. CLAVIER Jean-Samuel
- ✚ M. COELHO Julien

-  M. GARCIA Salvador
-  M. LAVRAT Gérald
-  M. MICHOUX Johan
-  M. NANTY Sébastien
-  M. PETITON Christophe
-  M. PREAUX Simon
-  M. TERMINET Florian

Représentant le Comité Directeur :

-  M. TERMINET Patrick

A titre consultatif :

-  M. CAINER Emmanuel

→ [Commission Touche Pas à Mon Foot](#)

Membres :

-  M. ROSSIGNOL Eric (Président)
-  M. HERRERO Paul
-  M. TERMINET Marc

Membres extérieurs :

-  M. DELAPORTE Thierry
-  M. PEREIRA Jean-Paul

→ [Commission des Coupes et Championnats Jeunes et Adultes](#)

Membres :

-  M. JACQUET Yves (Président)
-  M. CLOUVET Jean-Claude
-  M. GUERIN Patrick

Membres extérieurs :

-  Mme CHABANCE Marie-Claude
-  M. RICHARD Jean-Claude

→ [Commission des Terrains](#)

Membre :

-  M. CLOUVET Jean-Claude (Président)

Membres extérieurs :

-  M. AUBRY Jacques
-  M. CHABANCE Christian
-  M. DHORBAIT Christian
-  M. FAILLAT Jean-Claude
-  M. RICHARD Jean-Claude
-  M. TURPIN José

→ [Commission Suivi des Clubs](#)

Membres :

-  M. ROSSIGNOL Eric (Président)
-  M. TERMINET Marc

Techniciens :

-  M. CAINER Emmanuel
-  M. LEMERCIER Sébastien
-  M. SIRE Jérôme

→ **Commission des Dirigeants Auxiliaires en Arbitrage**

Sous couvert de la CDA

→ **Commission du Statut de l'Arbitrage**

- ✚ M. OURY Raymond
- ✚ M. RANVIER Pierre

Représentant le Comité Directeur :

- ✚ M. JACQUET Yves

Représentant des clubs :

- ✚ M. DARNEAU Pierre

Représentants des Arbitres :

- ✚ M. GARCIA Salvador
- ✚ M. LAVRAT Gérald
- ✚ M. MICHOUX Johan

→ **Commission de Discipline**

- ✚ M. TERMINET Patrick (Président)
- ✚ M. AUBRY Jacques
- ✚ M. BARACHET Romain
- ✚ M. CHRETIEN Guy
- ✚ M. DELAPORTE Thierry
- ✚ M. FLEURETTE Pascal
- ✚ M. MARTEAU Michel

→ **Commission Appel Discipline et Instruction Disciplinaire**

=> Compositions inchangées (désignés pour 4 ans, mandature 2016-2020)

=> **Le Comité Directeur valide toutes ces Commissions,**

=> Divers:

Pour faire suite à l'audition d'un Président de club, finaliste d'une Coupe Départementale, et à un courriel reçu de sa part (Voir PV du Comité Directeur du 06 juin 2017), compte tenu de son comportement exemplaire lors de cette finale, le Comité Directeur décide de classer sans suite ce dossier.

2 - Courriers et Demandes des Clubs
--

=> Courriers:

- Pris note du courriel et des pièces jointes, de Monsieur GUILLET Christopher, nouveau Président de l'UNION BELLEVILLOISE FC, nous informant de la désignation des nouveaux membres constituant le nouveau bureau suite à leur AG du 19 juin dernier.

- Courrier de Madame BOURBON Marianne, Présidente du club de l'ES MÉRY-ÈS BOIS, nous informant de la mise en non-activité de son club pour la saison 2017-2018 => **Le Comité Directeur ne validera cette demande que lorsque ce club sera à jour de son solde de compte vis-à-vis du District.**

- Pris note du courriel du club de l'ES BOURGES MOULON nous informant de la composition du nouveau bureau suite à leur Assemblée Générale du 01 juillet 2017.

- Pris note du courriel de Monsieur Dominique GIRAUD, Président du club de l'US SAINT-PRIEST LA MARCHE, souhaitant engager une équipe pour la saison 2017/2018 => **Les démarches ont été faites au niveau de la Ligue pour réactiver ce club.**

- Pris note du courriel du Président du FC JOUET-SUR-L'AUBOIS demandant de prolonger la mise en sommeil du club pour la saison 2017/2018 => **Un mail de réponse lui a été fait pour l'informer qu'à l'issue de cette saison le club devra repartir ou il sera radié comme le prévoit les règlements Fédéraux après une mise en sommeil de 2 ans.**

- Courrier de Monsieur SALESSE Dimitri, secrétaire de l'OL MEHUNOIS, sollicitant au nom du club l'autorisation de pouvoir disputer toutes les rencontres des équipes évoluant en 1^{ère} division et 4^{ème} division départementale les samedis soir à 20 heures.

=> **Le Comité Directeur accepte cette demande à condition d'obtenir l'accord du club adverse dans les délais prévus par le règlement.**

=> Demande d'Ententes:

- Les Clubs de l'AMS BENGNY/CRAON et du FC NÉRONDES sollicitent l'accord pour jouer en entente en senior 5^{ème} DIVISION, le club de l'AMS BENGNY/CRAON en sera le club support.

=> **Le Comité Directeur valide cette entente, sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

- Les Clubs du Stade SAVIGNY, de la JS BOULLERET sollicitent l'accord pour jouer en entente dans les catégories U9, U11, seniors (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} division) et vétérans, le club du STADE SAVIGNY en sera le club support.

=> **Le Bureau du Comité Directeur valide ces ententes jeunes et vétérans, sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

Concernant l'équipe seniors de 2^{ème} division, celle-ci ne peut-être en entente conformément à l'article 39bis alinéa 2 des Règlements Généraux de la FFF.

- Les Clubs du SC MASSAY et de l'US REUILLY sollicitent l'accord pour jouer en entente en catégorie U15, le club du SC MASSAY en sera le club support.

=> **Le Comité Directeur valide cette entente, sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

- Les Clubs du SANTRANGES FC et de l'Union BELLEVILLE FC sollicitent l'accord pour jouer en entente dans les catégories U7, U9, le club du SANTRANGES FC en sera le club support.

=> **Le Bureau du Comité Directeur valide ces ententes jeunes et vétérans, sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF**

- Les Clubs du CS VAILLY et du SANTRANGES FC sollicitent l'accord pour jouer en entente en senior 4^{ème} DIVISION, le club du CS VAILLY en sera le club support.

=> **Le Comité Directeur valide cette entente, sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF**

- Les Clubs de l'US SAINT-PRIEST LA MARCHE et de l'AS PREVERANGES sollicitent l'accord pour jouer en entente en senior 5^{ème} DIVISION, le club l'US SAINT-PRIEST LA MARCHE en sera le club support.

=> **Le Comité Directeur valide cette entente, sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF**

=> Demande de dérogation présentée par le SC MASSAY:

le Comité Directeur du District a examiné la demande du SC MASSAY formulée le 02 juillet 2017 par laquelle ils sollicitaient un renouvellement de la dérogation jusque-là accordée pour disputer leurs rencontres sur le terrain municipal de leur commune, et ce dans les conditions actuelles.

Tenant compte de l'engagement pris par la Communauté de Communes Cœur de Berry, et de la construction programmée de vestiaires sur ledit terrain dont la disponibilité est prévue pour le mois de septembre 2019, le Comité Directeur a décidé d'accorder, dans l'immédiat pour la présente saison, la dérogation sollicitée selon les modalités et obligations suivantes :

- ✚ Pour chaque rencontre officielle disputée par son équipe de 1^{ère} division départementale, présence de 6 stadiers licenciés majeurs du club, parfaitement identifiés par le port d'une chasuble, et dont les identités seront inscrites sur la tablette (ou feuille papier si

nécessité). Ceux-ci auront pour mission essentielle de sécuriser le parcours allant des vestiaires à l'aire de jeu.

- ✚ Le Délégué en fonction désigné par le District aura obligation, sur son rapport de match, de notifier la présence desdits stadiers ainsi que leur identité.
- ✚ En cas d'insuffisance de stadiers comme exigé, le club se verra adressé un 1^{er} avertissement.
- ✚ En cas d'un second manque de stadiers, la rencontre ne sera pas disputée et le match déclaré perdu par forfait pour leur équipe.
- ✚ En cas d'exclusion d'un joueur au cours de la rencontre, celui-ci devra être raccompagné au vestiaire par l'un des stadiers présents.
- ✚ Au moindre incident survenu sur le parcours indiqué, la dérogation autorisée deviendra caduque, et le club ne sera plus autorisé à faire évoluer son équipe de 1^{ère} division sur le terrain municipal de MASSAY tant que les travaux envisagés n'aient pas été réalisés.

A contrario, s'il est constaté à l'issue de la présente saison que toutes les conditions énumérées ci-dessus ont été respectées, et qu'aucun incident n'ait été relevé, il appartiendra alors au club de renouveler sa demande pour la saison 2018-2019.

3 - Communications des Commissions,

=> **DEMAY Francis, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage**

Francis demande au Comité Directeur de se positionner sur la demande de Monsieur **MOUHSINE Yousfi** arbitre indépendant dans le district de l'Indre et à ce jour sous-officier dans l'armée de l'air domicilié à BOURGES dans le Cher.

Celui-ci désire représenter l'ES BOURGES MOULON pour la saison 2017/2018 mais tout en arbitrant dans le championnat de l'INDRE.

=> **Le Comité Directeur n'accède pas à cette demande et souligne qu'un arbitre représentant un club du Cher et de plus résidant dans notre Département officiera sur des rencontres de notre Championnat.**

[Fin de la réunion à 20h45](#)

Le Président,



Antonio TEIXEIRA

Publié le 24 Juillet 2017